

Accueil de Loisirs Permanent

Maison de l'Enfance



Période d'ouverture

Tous les mercredis pendant la période scolaire
Les petites vacances : Toussaint, Février, Pâques
Eté : Juillet et 2 semaines en août (20/08 au 31/09/2012)

Horaires d'ouverture

Mercredi : 9h-12h / 13h30-17h ⇒ à la journée et demi-journée
Péri-centre (garderie) : 7h30-9h / 17h-18h30

Petites Vacances : 9h-12h / 13h30-18h ⇒ à la semaine et à la journée
Péri-centre (garderie) : 7h30-9h / 18h-18h30

Juillet -Août : 9h-12h / 13h30-18h ⇒ au mois, à la semaine
(pour août à l'identique des petites vacances)
Péri-centre (garderie) : 7h30-9h / 18h-18h30

Contact :

Huchedé Adèle (directrice de l'Accueil de Loisirs Permanent)
10 bis rue de l'Oriette 53230 Cossé le Vivien
Tél. : 02 43 26 36 42

maison.enfance.cosse@orange.fr

Tarifification Modulée 2012



Tranche	Quotient Familial	Tranche	Quotient Familial
T1	Inf à 600 €	T3	901 à 1 350 €
T2	601 à 900 €	T4	Sup à 1 350 € et NC

Péri-centre (Prix à l'heure)	T1	T2	T3	T4
	0,98 €	1,02 €	1,06 €	1,10 €

Demi-journée (tarifs pour mercredi)	T1	T2	T3	T4
	5 €	5,20 €	5,40 €	5,60 €

Journée (tarifs pour mercredi, petites vacances, août)	T1	T2	T3	T4
	8,40 €	8,80 €	9,20 €	9,60 €

Semaine	T1	T2	T3	T4
	40,00 €	42,00 €	44,00 €	46,00 €
Camps	136,5 €	138,6 €	140,7 €	142,8 €
Sortie suppl. Été	7 €	7 €	7 €	7 €

La facturation des repas est effectuée avec les présences à l'Accueil de Loisirs.

Pour les familles qui le souhaitent, le prix de l'adhésion à l'association est de 23,50 €.

Paiement : Chèques à l'ordre de Familles Rurales, Tickets CAF-MSA, Chèques Vacances, Chèques CESU